

Étaient présents les 15 conseillers municipaux suivants :

Mesdames Sophie BOREL, Valérie SIMOENS, Céline URSO, Isabelle RUDLOFF, Carole MORELL, Christelle BROZEK.

Messieurs Michel DE GAUDENZI, Florent DURAND, Patrice FERROUILLAT, Philippe MELGAREJO, Richard MOURRE, Christian GARCIA, Geoffrey GIRARD, Jean-Michel VALENTIN, Claude BOREL.

I / GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE FOYER RURAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande formulée par le Foyer Rural de Cognin-Les-Gorges, représenté par son Président M. REYNAUD DULAURIER Grégory, tendant à obtenir une garantie communale à hauteur de 50 % pour l'octroi d'un prêt bancaire destiné à l'achat d'un chapiteau. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité que :

La commune de Cognin-Les-Gorges accordera sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de sept mille euros que le Foyer Rural se propose de contracter auprès du Crédit Agricole du Centre Est de Vinay,

Il est convenu que ce prêt ne servira que pour l'achat d'un chapiteau,
Il est provisionné 50 % du montant garanti (soit 50 % de 3500 euros) par un mandat au compte 6815,

Le Conseil Municipal, charge et autorise le Maire d'intervenir dans l'octroi de cet emprunt

II / RECENSEMENT 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un recensement INSEE de la population doit être organisé sur la commune de Cognin-Les-Gorges au début de l'année 2015.

Un agent coordonnateur ainsi qu'un agent recenseur doivent être désignés pour effectuer ce recensement.

Après en avoir délibéré, Mme Sylviane AGERON est nommé agent coordonnateur de la commune et Mme Laetitia MALANDRINO agent recenseur.

III/ PRESENTATION DU COMPTE RENDU DE L'ATESAT ET CHOIX DU PROGRAMME VOIRIE 2014

Monsieur Michel DE GAUDENZI présente au Conseil Municipal le compte rendu de la tournée des chemins avec la DDT qui a eu lieu le 13 mai pour une estimation des travaux de voirie.

Dans les travaux mentionnés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de réaliser pour l'année 2014 les travaux ci-dessous :

- Prolongement des glissières de sécurité jusqu'au panneau stop, VC 13 impasse de la Tour
- Revêtement de la chaussée en enduit bi couche, VC 17 chemin de l'Ancienne Piscine
- Revêtement de la chaussée, VC 20 impasse du Port

Le reste du programme des travaux sera réalisé ultérieurement.

Monsieur DE GAUDENZI est chargé de contacter la DDT pour lancer les appels d'offres.

IV / PRESENTATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DE L'EXECUTIF DE LA COMMUNE ET DU SERVICE AMENAGEMENT DE LA DIRECTION TERRITORIALE DU SUD GRESIVAUDAN

Mme Valérie SIMOENS expose au Conseil Municipal les conclusions de la rencontre qui a eu lieu le 12 mai 2014 entre Monsieur le Maire accompagné de ses Adjointes avec Mme Florence CLERC, Directrice du service Aménagement du Territoire Sud Grésivaudan et ses collaborateurs à la Maison du Conseil Général de St Marcellin.

Il a été évoqué différents points sur plusieurs projets communaux :

Enfouissement des réseaux secs et humides sur la commune :

Un projet est en cours en lien avec le SEDI, enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et téléphone.

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'assainissement sont aussi en projet.

Pour finaliser les aménagements la commune a démarré un travail avec le CAUE pour réaliser la mise en valeur du patrimoine et l'aménagement du village.

Un financement est possible dans le cadre du règlement des dotations territoriales, la commune devra présenter un dossier quand l'étude sera plus avancée.

Un financement est également possible auprès de Isère-Tourisme dans le cadre du PDIPR s'il y a création de chemins de randonnée

Route départementale 22a :

La commune évoque des problèmes de vitesse et de visibilité au droit de plusieurs débouchés de voies communales. Le Territoire proposera une rencontre avec les élus sur site pour visualiser les zones posant problème et pourra être force de propositions.

Déclassement de l'ancienne RD1532 et du pont sur le Nan :

Le Département, dans le cadre de la mise à jour de son schéma routier départemental envisage le déclassement de cette voie

Le territoire propose à la commune le déclassement de cette route qui n'a plus de fonction départementale.

Aménagement d'un terrain communal « Champon » avec un projet de logements intergénérationnel :

La commune dispose d'un terrain sur lequel elle a engagé une réflexion avec le CAUE pour un projet de logements La direction territoriale propose d'avancer sur le projet pour une présentation auprès des services centraux du département qui pourraient se positionner, sur des aides techniques voir financières.

Ligne 5000 TransIsère :

La demande de la commune est d'améliorer la desserte de la rive gauche d'Isère, par une prolongation du deuxième service jusqu'à Cognin les gorges Cette question a souvent fait l'objet de demandes par les élus locaux, mais la ligne à ce jour reste sous exploitée et la mise en place d'un aménagement de ce type serait d'un coût trop important pour le Conseil général.

Le territoire propose tout de même de travailler sur la communication du service existant en lien avec la modification du point d'arrêt de « Saint Gervais le Port » qui sera à partir du 19 mai déporté sur le nouvel aménagement de carrefour de la RD1532 et RD 35 avec un parking d'environ 20 places pour les usagers de cette ligne.

V/ LES RYTHMES SCOLAIRES

Mme Sophie BOREL présente au Conseil Municipal l'organisation du temps scolaire sur les écoles de St Gervais Rovon et Cognin les Gorges proposée pour la rentrée prochaine.

Celle-ci reste inchangée pour Rovon et St Gervais par rapport à la proposition validée par les services de l'Inspection d'Académie du 17 décembre 2013.

En ce qui concerne l'école de Cognin les Gorges, après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, il a semblé plus judicieux pour les enfants (plus âgés) de mettre en place des plages horaires de TAP d'une heure afin d'avoir la possibilité de proposer des activités intéressantes.

L'organisation du temps scolaire proposée est donc la suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
St Gervais	9h 12h 13h45 16h	9h 12h 13h45 16h	9h 12h	9h 12h 13h45 16h	9h 12h 13h45 16h
Rovon	8h50 11h50 13h35 15h50	8h50 11h50 13h35 15h50	8h50 11h50	8h50 11h50 13h35 15h50	8h50 11h50 13h35 15h50
Cognin les Gorges	8h40 11h40 13h25 16h10	8h40 11h40 13h25 15h10		8h40 11h40 13h25 16h10	8h40 11h40 13h25 15h10

Cette proposition sera envoyée le 06 juin à l'inspection d'académie

VI/ COMPTE-RENDU COMMISSION ACCESSIBILITE

M. DE GAUDENZI présente le compte-rendu de la commission accessibilité du 17 mai 2014. Celle-ci a analysé tous les diagnostics effectués par le bureau d'étude QCS Services dans le cadre d'un marché groupé passé par la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.

La commission a classé les préconisations en trois catégories :

- les non prioritaires car elles sont souvent dues à une évolution des normes et/ou ne sont pas une entrave totale à l'accessibilité et/ou représentent une trop forte dépense par rapport à l'évolution.
- les réalisables par la pose de matériels spécifiques par les employés communaux : signalétiques, main courante, etc...

- les actions qui demandent un chiffrage plus précis pour pouvoir décider de leur priorisation ;
Le cheminement entre commerces, place de l'église, mairie, le cheminement entre mairie et résidence Saint Joseph, l'accessibilité à l'église, l'accessibilité à un WC public handicapé, l'accessibilité au cimetière.

Le service ATESAT propose de nous aider dans l'établissement du cahier des charges et des bordereaux de prix pour ces dernières actions.